

Régulation des marchés financiers : Les Universités de Berne et de Genève lancent une nouvelle formation professionnelle

Les Universités de Berne et de Genève lancent, dès avril 2016, une nouvelle formation commune débouchant sur un Certificate of Advanced Studies (CAS) de régulation des marchés financiers. Cette formation continue s'adresse aux personnes ayant déjà une expérience professionnelle dans le domaine de la finance, notamment au sein d'établissements et d'organismes financiers. Les professeurs des deux universités et des conférenciers expérimentés interviendront en anglais pendant 12 jours à Berne et 4 jours à Genève.

La régulation des marchés financiers s'est considérablement accélérée et a fortement augmenté au niveau international, et en particulier en Suisse, suite à la crise financière de 2007. Les nouvelles règles s'appliquent pratiquement à tous les aspects du marché financier et vont au-delà des objectifs traditionnels de stabilité financière, du fonctionnement des marchés et de la protection des clients. Elles comprennent également la lutte contre la criminalité financière ou la fraude transfrontalière, ainsi que la mise en place de sanctions économiques, mais également les procédures pénales et réglementaires contre les établissements financiers. Des acteurs internationaux constituent le moteur de ces activités.

Formation commune de l'Université de Berne et de Genève

Il est difficile de suivre ces évolutions, même pour les professionnels travaillant sur les marchés financiers. C'est dans ce contexte que le Département d'économie de la Faculté des Sciences Economiques et Sociales de l'Université de Berne et le Centre de Droit Bancaire et Financier de la Faculté de droit de l'Université de Genève ont développé ce cours. Cette formation professionnelle vise à transmettre aux jeunes diplômés la substance juridique et économique ainsi que le contexte des tendances actuelles en matière de réglementation des marchés financiers.

Orientation économique et juridique

La formation est orientée sur l'aspect économique et juridique, d'où les conférenciers et intervenants invités. Elle apporte aux élèves les compétences nécessaires pour maîtriser les instruments d'analyse, les facteurs et les tendances des évolutions dans la réglementation propre au domaine de la finance. Ils doivent être capables de comprendre et d'examiner aussi bien le contenu que les concepts politiques de la régulation des marchés financiers Suisses et internationaux.

Conférenciers et invités professionnels

La direction des études est composée du Directeur des études Urs Zulauf, Professeur titulaire de droit des marchés financiers à l'Université de Genève, de Aymo Brunetti, Professeur titulaire de politique économique et d'économie régionale à l'Université de Berne et de Luc Thévenoz, Professeur titulaire de droit privé, droit bancaire et droit des marchés financiers à l'Université de Genève. En plus de ces derniers, sept conférenciers expérimentés et environ 30 intervenants du secteur de la finance et d'établissements financiers, tels que la FINMA ou la Banque Nationale Suisse, sont engagés dans cet enseignement.

Démarrage en avril 2016

La formation commencera en avril 2016 et continuera jusqu'en novembre 2016. La formation se déroulera le vendredi et le samedi à Berne dans les locaux de l'Université ou à Genève à l'Université. La condition de participation pour les étudiants réguliers est de détenir un diplôme universitaire ou une équivalence et d'avoir au moins trois ans d'expérience dans le domaine de la finance.

Vous trouverez les documents d'inscription et de plus amples informations sur www.casfinreg.ch